

## **OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE SAMEDI 1<sup>er</sup> JUIN A 8h30**

- ❖ **Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée.**
- ❖ **Les inscriptions se feront sur place, au secrétariat situé dans la cour des écuries, après le porche « Touring Club de France ».**

➤ Pour m'inscrire :

1. Je consulte le planning pour voir les cours qui m'intéressent selon mon niveau (envisagez plusieurs possibilités au cas où votre 1<sup>er</sup> choix ne serait plus disponible).
2. Je remplis la fiche de renseignement
3. Je signe les CGV (disponibles sur le site internet, nous vous recommandons d'en prendre connaissance à l'avance)
4. Je règle mon inscription, soit en 1 fois, soit en plusieurs fois. Dans ce cas, vous munir d'un chéquier pour nous laisser les chèques dont l'encaissement sera différé (ne pas les préparer à l'avance, nous risquerions de ne pas pouvoir les accepter !).

**ATTENTION :**

- aucune inscription ne sera prise par mail, téléphone ou courrier.
- aucune inscription ne sera prise sans règlement complet.

**NB :** Pensez à vous munir de votre numéro de licence FFE si vous avez déjà été licencié, afin que vos éventuels examens soient bien reportés sur notre nouvelle licence.

**A LIRE ATTENTIVEMENT : FOIRE AUX QUESTIONS – LA REPONSE A VOTRE QUESTION EST ICI !**

➤ Comment fonctionne l'inscription au Touring ?

Vous vous inscrivez pour un forfait comprenant 1 cours par semaine, à jour et heure fixes, de début septembre 2024 à fin juin 2025. Vous pouvez bien sûr prendre plusieurs forfaits si vous souhaitez monter plusieurs fois par semaine !

Il n'est pas possible de s'inscrire uniquement à la carte (d'1 ou 10h), sauf carte de 10 cours particuliers. Dans ce cas, les inscriptions se feront en octobre, selon les places disponibles.

➤ Quels sont les types de forfaits proposés ?

Le Touring propose différents types de forfaits selon l'âge, le niveau et les attentes du cavalier. Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet.

➤ Comment régler mon inscription ?

Vous pouvez régler par carte bancaire, chèque, chèques vacances ou espèces.

Vous devez régler la totalité de la saison au moment de l'inscription. Il est possible de nous laisser plusieurs chèques pour échelonner le paiement. **Attention :** ne préparez pas les chèques à l'avance, nous risquerions de devoir les refuser s'ils ne correspondent pas à nos contraintes comptables.

➤ La reprise qui m'intéresse est complète.

Nous vous noterons en liste d'attente, une place pouvant se libérer (à la rentrée notamment). En attendant, nous vous conseillons de vous inscrire à un autre cours auquel vous êtes sûr de pouvoir assister, afin de vous garantir un cours à la rentrée ;)